



BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

le 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022
Adoption - 15 mai 2021

1

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022



2

MISE EN SITUATION

Le CSAP débute la 3^e année de son plan stratégique 2019-2023. Il est important de noter que la fin de la 1^e année et la 2^e année qui vient de prendre fin furent pour tout fin pratique consacré à gérer les défis de la pandémie qui continue toujours à l'heure actuelle.

Suite à l'adoption de son plan stratégique, les écoles, les secteurs, les CECs et les conseillers scolaires avaient été demandé de remplir, en ordre prioritaire, les projets (*jusqu'à un maximum de trois (3) pour chaque priorité stratégique du plan stratégique 2019-2023*), qu'ils (elles) souhaitaient soumettre pour considération. Compte tenu de l'élection d'un nouveau Conseil en octobre 2020, une session de travail avec le nouveau Conseil a pris place en février 2021 afin de repasser et peaufiner ceux soumis par l'ancien Conseil.

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022



3

MISE EN SITUATION

Toutes ces suggestions ont été prises en considération

Toutes les initiatives du Ministère ont été prises en considération

Rencontres de l'équipe de gestion sur la dotation proposée 2021/2022

Ébauche préliminaire de dotation 2021/2022

Pistes de financement prévues pour les centres/CSAP pour l'exercice financier 2021/2022

Adoption des principes de dotation 2021/2022 par le Conseil

Rencontres de l'équipe de gestion pour étudier le tout et dresser le plan proposé

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022



4

MISE EN SITUATION

Ébauche de dotation 2021/2022 mise à jour avec les inscriptions prévues (*augmentation de 240 élèves*):

- 494 Grandir en français
- 6 163 M à 12
- 6 657 Grand total

En attente de la feuille de profil finale

Présentation du budget proposé 2021/2022 au Conseil en mai pour adoption au plus tard la réunion de juin

N.B. Annuellement, débutant en automne il y a une gamme de rencontres, de sessions de travail et de discussions à l'intérieur du système pour identifier des scénarios, des options, etc.

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Tableau de bord

Priorités stratégiques



5

SÉCURITÉ LINGUISTIQUE

Reflété dans
le budget adopté
21/22

Mettre en œuvre la stratégie provinciale en communication orale et en francisation dans toutes les écoles (Grandir en français à la 12e année)



Favoriser l'épanouissement culturel et identitaire, ainsi que le perfectionnement langagier du personnel



S'appropriier davantage d'espaces francophones dans nos communautés






BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Tableau de bord

Priorités stratégiques



6

RÉUSSITE ACADÉMIQUE	Reflété dans le budget adopté 21/22
Orienter les pratiques afin de cibler l'apprentissage et le rendement de tous les élèves	
Répondre aux obstacles systémiques identifiés qui ont une incidence sur le rendement des élèves	
Accompagner le personnel dans l'actualisation d'un plan de formation continue basé sur les normes d'enseignement et qui tient compte du contexte minoritaire	





BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Tableau de bord

Priorités stratégiques



7

RÉTENTION ET RECRUTEMENT	Reflété dans le budget ADOPTÉ 21/22
Élaborer et mettre en œuvre un programme de recrutement et de fidélisation du personnel	
Bonifier et offrir un plus grand nombre de programmes et de services pour les élèves (Grandir en français à la 12e année)	
Mettre en place un programme de recrutement et de rétention des élèves (Grandir en français à la 12e année)	
Favoriser des relations à long terme avec nos finissants pour contribuer à la pérennité des communautés acadiennes/francophones.	



BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Tableau de bord

Priorités stratégiques



8

BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL	Reflété dans le budget adopté 21/22
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui favorise la santé et le bien-être du personnel (y inclus l'importance de la nutrition et le plein air)	
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui favorise la santé et le bien-être de tous les élèves (Grandir en français à la 12e année) (y inclus l'importance de la nutrition et le plein air)	

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Tableau de bord

Priorités stratégiques



9

RELATIONS ÉCOLE/FAMILLE/COMMUNAUTÉ

Reflété dans
le budget adopté
21/22

Collaborer avec les partenaires pour enrichir les expériences des élèves et l'offre de programmes et de services en français tout au long de l'année



Créer un contexte favorisant l'engagement actif des familles face à l'éducation de leur enfant



Assurer la visibilité du CSAP sur la place publique afin de reconnaître la qualité de l'éducation en français langue première



Développer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et d'accueil des nouveaux arrivants et des élèves internationaux





BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Tableau de bord

Initiatives du MÉDPE/NOUVEAUTÉS



10

NOUVELLES INITIATIVES DU MÉDPE	Reflété dans le budget adopté 21/22
Les initiatives qui ont débutées avec l'année scolaire 2020/2021 doivent maintenant être reflétées dans le budget adopté pour une année complète - Entre autres, Transport - Programme de 4 ans (Grandir en français) / Ouverture de l'École Mosaïque / Opération des écoles anciennement P3	
Comité sur l'inclusion dans l'éducation	





BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Tableau de bord

PROJETS SOUHAITÉS



11

PROJETS SOUHAITÉS SUITE À LA CONSULTATION	Reflété dans le budget adopté 21/22
Bonification des services d'Écoles/Plus	
Nutrition	
Santé mentale	
Éducation/activités physiques	

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

La loi sur l'éducation - Article 75



12

« État des recettes et des dépenses »

75 (1) Dans les soixante jours suivant la réception du relevé du ministre que prévoit l'article 73, chaque conseil scolaire fait préparer et approuve un état de l'intégralité des recettes et des dépenses estimatives que propose le conseil au titre du programme et des services scolaires.

(2) L'état des recettes et des dépenses estimatives est établi en la forme que fixe le ministre et est présenté à celui-ci et à chaque municipalité située dans le district scolaire ou dans la région scolaire dans les trente jours de son approbation par le conseil scolaire. 1995-1996, ch. 1, art. 75.

Date de réception du relevé du ministre - 2021.XX.XX

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Hypothèses de base

Revenus



13

Province de la Nouvelle-Écosse (y inclus feuille de profil)

Conformément aux montants partagés par le MÉDPÉ

Gouvernement du Canada par le biais de la Province de la Nouvelle-Écosse

Conformément à la documentation fournie et aux demandes soumises

Revenus reportés en date du 31 mars 2021

Utilisés pendant l'exercice financier 2021/2022

Élaboration de programmes

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

Centre provincial des ressources pédagogiques

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

Fonds générés par les écoles

Estimés au même niveau d'affaires qu'en 2020/2021

Région HRM seulement - Fonds de la surtaxe scolaire

Conformément à la documentation fournie

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Hypothèses de base

Dépenses



14

Budget statut quo sauf les impacts de la hausse des inscriptions prévue

Dépenses salariales et avantages sociaux (y inclus augmentations)

Conformément aux ententes négociés et aux principes de dotation adoptés par le Conseil

Dépenses non-salariales

Conformément aux scénarios identifiés durant les sessions de travail

Initiatives du MÉDPE, du Gouvernement du Canada, etc.

Conformément aux critères de chaque initiative

Élaboration de programmes & CPRP

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

Fonds générés par les écoles

Estimés au même niveau d'affaires qu'en 2020/2021

Région HRM seulement - Fonds de la surtaxe scolaire

Conformément aux critères d'utilisation

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

FEUILLE DE PROFIL

NON OFFICIELLE



15

	2021/2022 Ébauche	2020/2021 Finale	2019/2020 Finale
Financement global	79 231 200 \$	73 212 200 \$	62 567 300 \$
Initiatives provinciales	\$	\$	4 639 600 \$
Ajout au financement global	4 724 000 \$	6 019 000 \$	3 202 800 \$
FINANCEMENT DE BASE	83 955 200 \$	79 231 200 \$	70 409 700 \$
Subventions et remboursements hors profil	\$	\$	2 802 500 \$
Retraite et avantages sociaux NSTU	7 993 000 \$	7 993 000 \$	7 661 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	91 948 200 \$	87 224 200 \$	80 873 200 \$
Financement retraitée - année précédente	87 224 200 \$	80 873 200 \$	77 391 821 \$
Augmentation (\$)	4 724 000 \$	6 351 000 \$	3 481 379 \$
Augmentation (%)	5,42 %	7,85 %	4,50 %

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

FEUILLE DE PROFIL NON OFFICIELLE

(Inclus dans le financement global)



16

Baccalauréat international

Éducation coopérative

Métiers spécialisés

Littératie chez les jeunes

Options et opportunités

Planification pour favoriser la réussite des élèves

Utilisation communautaire des écoles

Subvention pour la technologie pour l'EVNE

À la découverte des possibilités 9^e année

Stratégie de mathématiques

Commission sur l'inclusion dans l'éducation

ÉcolesPlus

Appui - Élèves avec besoins complexes

SIS/iNschool

Orthophonistes

Initiative de la taille des classes

Initiative de l'économie de l'information

Réparations et rénovations

Subvention pour les troubles du spectre de l'autisme

Subventions de soutien aux étudiants

Subvention pour l'éducation spéciale

Métiers spécialisés

Conseil pour l'amélioration des conditions en salles de classe

Soutien pour les besoins spéciaux

Psychologues scolaires

Ergothérapie et physiothérapie

Apprentissage social et émotionnel

Apprentissage basé sur la communauté

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022 EN SOMMAIRE



17

Conformément aux directives du ministère
aux CSAP/Centres :

- On débute avec un statu quo de 2020/2021 sans impact de COVID;
- On ajoute l'impact des hausses/baisses des inscriptions (*Au CSAP on prévoit une augmentation de 240*)
- On applique les principes de dotation adoptés par le Conseil et
- On reflète les initiatives du ministère et projets souhaités suite à la consultation
- Les coûts COVID ne sont pas inclus cependant ils seront remboursés

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Dotation Écoles - NSTU & AAEPNE



18

	ÉLÈVES	ÉTPS*	RÉE**
2019/2020			
Adopté	5 895	454,95	12,96
Actuel	5 881	454,95	12,92
2020/2021			
Adopté	6 192	472,70	13,10
Actuel	5 923	472,70	12,53
2021/2022			
Adopté	6 163	483,00	12,76

* Équivalences temps plein ** Rapport élèves/enseignant

La dotation « Écoles » inclue classes titulaires M-9, dotation 10-12, enseignant(e)s ressources, appui précoce, francisation, IPLE, mentorat, l'appui pour groupes multi-âges, orientation et directions/directions adjointes conformément aux principes de dotation adoptés par le Conseil et certaines recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et de la Commission sur l'inclusion dans l'éducation

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Dotation Écoles - NSTU & AAEPNE



19

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
Appui pédagogique	4,65	4,65	6,20	1,55
Titulaires M-9*	253,00	253,00	251,00	(2,00)
Niveaux 10-12*	65,40	65,40	65,40	0,00
Direction	22,00	22,00	22,00	0,00
Direction adjointes	12,50	12,50	12,75	0,25
Orientation	13,85	13,85	14,20	0,35
Appui précoce en littératie / Francisation / IPLE	26,50	26,50	28,75	2,25
Services aux élèves	47,00	47,00	48,00	1,00
Temps de préparation - 12,5%	27,80	27,80	34,70	6,90
Grand total	472,70	472,70	483,00	10,30

* Inclus dans ces montants sont certaines recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et du Comité sur l'inclusion dans l'éducation

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Initiatives Écoles - NSTU



20

	ÉTPS*
<input type="checkbox"/> 2019/2020	
Adopté	43,78
Actuel	45,93
<input type="checkbox"/> 2020/2021	
Adopté	49,18
Actuel	44,78
<input type="checkbox"/> 2021/2022	
Adopté	45,03

La dotation « Initiatives » inclue BI, O2, besoins, COOP, cours en ligne, métiers, initiatives mathématiques, découverte des opportunités et certaines des recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et du Comité sur l'inclusion dans l'éducation

* Les équivalences temps plein provenant de la surtaxe sont supplémentaires.

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Initiatives Écoles - NSTU



21

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
BI	2,50	2,50	2,50	0,00
O2	7,00	7,00	7,00	0,00
Besoins	2,00	0,60	2,00	1,40
COOP	1,40	1,40	1,40	0,00
Métiers	0,63	0,63	0,63	0,00
Découverte des opportunités	1,00	1,00	1,00	0,00
Initiatives mathématiques	6,00	6,00	6,00	0,00
Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe	9,00	9,00	9,00	0,00
Comité sur l'inclusion dans l'éducation	13,00	11,00	13,00	2,00
Appui implantation nouveau programme (7-8) *	4,05	4,05	0,00	(4,05)
Accueil aux nouveaux arrivants	2,60	1,60	2,50	0,90
Grand total	49,18	44,78	45,03	0,25

* Implantation du programme 7-8 complétée

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS* Appui aux écoles/Projets/... NSTU & AAEPNE



22

	ÉTPS
❑ 2019/2020	
Adopté	45,0
Actuel	44,0
❑ 2020/2021	
Adopté	48,0
Actuel	47,0
❑ 2021/2022	
Adopté	48,0

(y inclus la direction des programmes et services aux élèves /d'élaboration de programmes /du CPRP et les recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et du Comité sur l'inclusion dans l'éducation

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS* Appui aux écoles/Projets/...

NSTU & AAEPNE



23

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
Appui précoce en littératie	1,00	1,00	1,00	0,00
IPLE	2,00	2,00	2,00	0,00
Services aux élèves	7,00	6,00	6,00	0,00
Éducation communautaire et école santé	1,00	1,00	1,00	0,00
Évaluation	1,00	1,00	1,00	0,00
Intégration de la technologie	1,00	1,00	1,00	0,00
Psycho (5) & Ortho (6) & Projet ortho - petite enfance	11,00	11,00	12,00	1,00
Stratégie en mathématiques	1,00	1,00	1,00	0,00
CPRP (3,0) & Élaboration de programmes (7,0)	10,00	10,00	10,00	0,00
SIS & TIENET	1,00	1,00	1,00	0,00
Stratégie littératie	1,00	1,00	1,00	0,00
École virtuelle	9,00	9,00	9,00	0,00
Communication orale/francisation	1,00	1,00	1,00	0,00
Stratégie classe multi-âge	1,00	1,00	1,00	0,00
Grand total	48,00	47,00	48,00	1,00

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

NSGEU



24

	ÉTPS*
❑ 2019/2020	
Adopté	158,61
Actuel	158,63
❑ 2020/2021	
Adopté	162,14
Actuel	164,73
❑ 2021/2022	
Adopté	166,29

La dotation « NSGEU » inclut secrétaires, aides-enseignantes, éducatrices, aides-éducatrices, bibliotechniciennes, aides-bibliotechniciennes, cuisinières et travailleuse de cafétéria.

* Les équivalences temps plein provenant de la surtaxe sont supplémentaires.

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

NSGEU



25

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
Secrétaires	19,52	19,82	19,82	0,00
Aide-enseignantes	88,38	92,86	95,00	2,14
Grandir en français	30,92	29,21	29,21	0,00
Aide-bibliothécaires	12,04	12,30	11,72	(0,58)
Cuisinières	8,28	7,54	7,54	0,00
CPRP	3,00	3,00	3,00	0,00
Grand total	162,14	164,73	166,29	1,56

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

SCFP



26

	ÉTPS
2019/2020	
Adopté	72,43
Actuel	75,24
2020/2021	
Adopté	83,49
Actuel	84,61
2021/2022	
Adopté	85,13

La dotation « CUPE » inclut concierges, conducteurs et mécaniciens.

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

SCFP



27

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
Concierges 1	21,88	21,88	21,88	0,00
Concierges 2	32,69	33,81	33,81	0,00
Conducteurs d'autobus	25,42	25,42	25,94	0,52
Mécaniciens	2,50	2,50	2,50	0,00
Conducteur en chef	1,00	1,00	1,00	0,00
Grand total	83,49	84,61	85,13	0,52

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

Non-syndiqués



28

	EMPLOYÉ(E)S	ÉTPS
<input type="checkbox"/> 2019/2020		
Adopté	79,00	79,00
Actuel	79,00	79,00
<input type="checkbox"/> 2020/2021		
Adopté	86,00	86,00
Actuel	84,00	84,00
<input type="checkbox"/> 2021/2022		
Adopté	87,00	87,00

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

Non-syndiqués



29

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
Bureau de la direction générale	2,00	2,00	2,00	0,00
Secrétaires	11,00	11,00	11,00	0,00
Développement scolaire et communautaire	23,00	23,00	23,00	0,00
Petite enfance	2,00	2,00	2,00	0,00
Finances	6,00	6,00	6,00	0,00
Ressources humaines	4,00	4,00	5,00	1,00
Opérations	5,00	6,00	6,00	0,00
Technologie	6,00	6,00	6,00	0,00
ÉcolesPlus et soutien aux élèves	25,00	22,00	24,00	2,00
Diversité et droit de la personne	1,00	1,00	1,00	0,00
Éducation - Mi'kmaw	1,00	1,00	1,00	0,00
Grand total	86,00	84,00	87,00	3,00

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

Équipe de gestion*



30

	EMPLOYÉ(E)S	ÉTPS
<input type="checkbox"/> 2019/2020		
Adopté	7,0	7,0
Actuel	7,0	7,0
<input type="checkbox"/> 2020/2021		
Adopté	7,0	7,0
Actuel		
<input type="checkbox"/> 2021/2022		
Adopté	7,0	7,0

* La direction des programmes et services aux élèves/d'élaboration de programmes du CPRP fait partie de l'équipe de gestion mais le poste est déjà comptabilisé dans les « Appui aux écoles/Projets/... - NSTU ».

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

ÉTPS

Équipe de gestion



31

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
Direction générale	1,0	1,0	1,0	0,0
Direction - finances	1,0	1,0	1,0	0,0
Direction - opérations	1,0	1,0	1,0	0,0
Direction - ressources humaines	1,0	1,0	1,0	0,0
Direction régionale - nord-est	1,0	1,0	1,0	0,0
Direction régionale - MRH	1,0	1,0	1,0	0,0
Direction régionale - sud-ouest	1,0	1,0	1,0	0,0
Grand total	7,0	7,0	7,0	0,0

* La direction des programmes et services aux élèves/d'élaboration de programmes du CPRP fait partie de l'équipe de gestion mais le poste est déjà comptabilisé dans les « Appui aux écoles/Projets/... - NSTU & AAEPNE ».

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Surveillance et Tutorat



32

	Surveillance Heures/jour	Tutorat Heures/an
■ 2019/2020		
Adopté	95,0	1 500,0
Actuel	95,0	1 558,0
■ 2020/2021		
Adopté	97,0	1 750,0
Actuel	101,6	1 820,0
■ 2021/2022		
Adopté	106,4	1 900,0

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Sommaire des étps*

(sauf surveillance du midi & tutorat)



33

Catégorie	Adopté 2020/2021	Actuel 2020/2021	Adopté 2021/2022	Variance
<i>NSTU & AAEPNE - Dotation - écoles</i>	472,70	472,70	483,00	10,30
<i>NSTU - Initiatives - écoles</i>	49,18	44,78	45,03	0,25
<i>NSTU & AAEPNE - Appui aux écoles/Projets...</i>	48,00	47,00	48,00	1,00
NSTU - Total*	569,88	564,48	576,03	11,55
NSGEU*	162,14	164,73	166,29	1,56
SCFP	83,49	84,61	85,13	0,52
Non-syndiqué	86,00	84,00	87,00	3,00
Équipe de gestion	7,00	7,00	7,00	0,00
GRAND TOTAL*	908,51	904,82	921,45	16,63

*Les étps provenant de la surtaxe sont supplémentaires.

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

Compressions budgétaires



34

Augmentation - revenus - provincial	4 725 000 \$
Augmentation - revenus - fédéral	475 000 \$
Total	5 200 000 \$
Augmentation des salaires/bénéfices - NSTU & non-NSTU	1 750 000 \$
Augmentation - étps - NSTU & non-NSTU - sept 2021	950 000 \$
Augmentation - étps - NSTU & non-NSTU - sept 2022	725 000 \$
Augmentation - coûts non-salariales*	1 775 000 \$
Total	5 200 000 \$

* Inclus jusqu'à 5 mois de dépenses pour les coûts des 14 autobus, École Mosaïque et opération des écoles anciennement P3 entre autres qui sont venus en vigueur au début de l'année scolaire 2020/2021

BUDGET ADOPTÉ 2021/2022

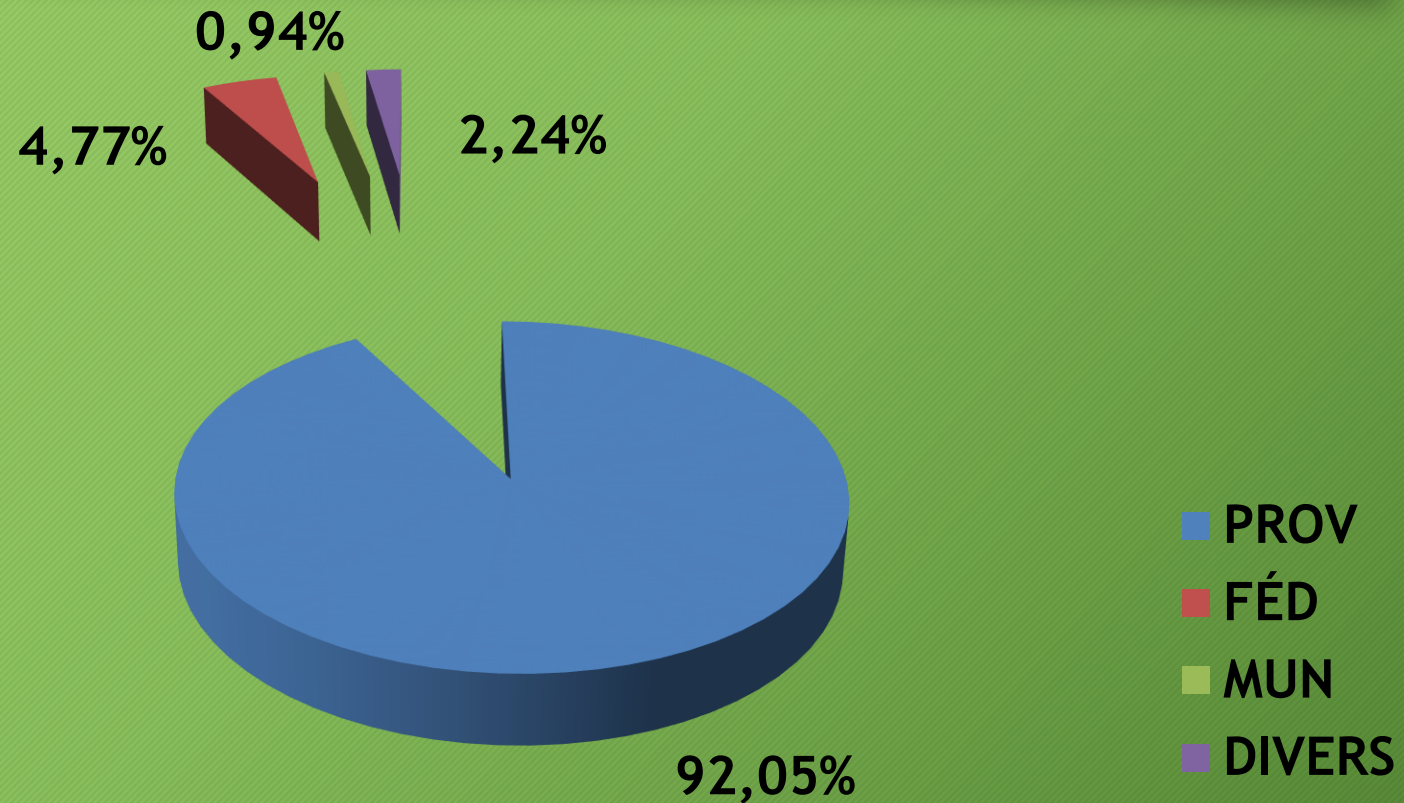
ÉTAT DES RÉSULTATS



35

Exercice clos le 31 mars	2021/2022	2020/2021	2020/2021	2019/2020
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
	<u>Adopté</u>	<u>Non vérifié</u>	<u>Adopté</u>	<u>Vérifié</u>
Revenus				
Province de la Nouvelle-Écosse	102 750 000 \$	100 311 445 \$	96 000 000 \$	90 069 622 \$
Gouvernement du Canada	5 325 000 \$	4 225 597 \$	6 000 000 \$	4 277 211 \$
Allocations des conseils municipaux	1 050 000 \$	819 021 \$	1 000 000 \$	837 406 \$
Autres revenus	2 500 000 \$	1 620 880 \$	3 500 000 \$	3 100 356 \$
Total des revenus	111 625 000 \$	106 976 943 \$	106 500 000 \$	98 284 595 \$
Dépenses				
Gouvernance du conseil scolaire	500 000 \$	557 622 \$	550 000 \$	471 990 \$
Bureau de la direction général	1 600 000 \$	1 383 757 \$	1 750 000 \$	1 463 881 \$
Services des finances	850 000 \$	765 720 \$	800 000 \$	742 258 \$
Service de ressources humaines	800 000 \$	656 497 \$	725 000 \$	676 498 \$
Services scolaires	74 410 000 \$	70 513 568 \$	72 575 000 \$	67 132 950 \$
Service des opérations	20 000 000 \$	23 998 270 \$	19 000 000 \$	18 925 559 \$
Initiative du CSAP	1 550 000 \$	1 242 627 \$	1 500 000 \$	1 119 761 \$
Élaboration de programmes	1 650 000 \$	811 576 \$	1 150 000 \$	959 077 \$
CPRP	775 000 \$	751 758 \$	700 000 \$	691 164 \$
Programme de prématernelle	7 990 000 \$	3 186 481 \$	5 250 000 \$	2 989 101 \$
Fonds générés par les écoles	1 500 000 \$	1 067 617 \$	2 500 000 \$	2 362 286 \$
Total des dépenses	111 625 000 \$	104 935 493 \$	106 500 000 \$	97 534 525 \$
Surplus annuel	0 \$	2 041 450 \$	0 \$	750 070 \$

BUDGET ADOPTÉ - 111 625 000 \$ 2021/2022 - REVENUS



BUDGET ADOPTÉ - 111 625 000 \$ 2021/2022 - DÉPENSES

